ART. PREMIER N° 1104

# ASSEMBLÉE NATIONALE

3 janvier 2014

### AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1639)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

## **AMENDEMENT**

N º 1104

présenté par M. Clément, M. Potier et M. Daniel

#### **ARTICLE PREMIER**

Compléter l'alinéa 31 par les mots :

« et les zones humides ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Il s'agit d'un amendement de cohérence avec l'amendement complétant l'alinéa.